

L'ABC de
l'arrondissement
historique de
l'Île-d'Orléans

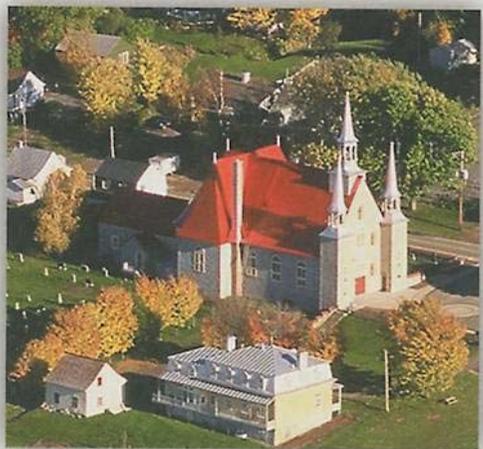
L'île

3

Cœurs,
abords et hors villages,
bande riveraine

- Des espaces animés
- Des zones de transition
- Un grand territoire agricole
- Une villégiature en mutation

Prenez l'Île sous votre aile!



Cœurs de villages

À l'Île, chacun des six cœurs de villages affiche des traits distinctifs qu'il importe de conserver.

À Saint-Jean,

le cœur s'étend sur trois paliers. L'ensemble est harmonieux et homogène.

À Saint-François,

le cœur est davantage marqué par l'implantation de monuments publics que par un tissu villageois dense. Le caractère prédominant demeure rural.

À Sainte-Famille,

le cœur présente aussi un caractère rural. Des vergers ponctuent le décor villageois.

À Saint-Pierre,

les maisons entourant les monuments publics respectent les caractères insulaire et rural.

À Sainte-Pétronille,

les maisons sont établies en bonne part sur la bande riveraine, ce qui donne au décor un caractère de villégiature.

À Saint-Laurent,

le cœur s'étend sur trois paliers. Le caractère maritime prédomine.

A l'image du muscle cardiaque qui veille au bon fonctionnement du corps, les cœurs de villages sont essentiels à la vie de l'Île.

Situés presque toujours au centre des paroisses, les cœurs regroupent les monuments publics : église, presbytère, cimetière, école, place publique et commerces. Les maisons s'y alignent les unes contre les autres en bordure des parcelles. Les insulaires s'y rassemblent pour partager cette vie qui les anime.



Abords de villages

Tout autour des cœurs s'étendent les abords de villages, une zone de transition plus ou moins élastique.

Les constructions sont moins nombreuses que dans les cœurs. Les terrains s'avèrent plus grands, les maisons plus éloignées de la route.

Les abords de villages empruntent certains traits caractéristiques des cœurs : parcelles plus petites, maisons serrées les unes contre les autres et implantées en bordure du chemin. D'autres abords prennent des airs des zones hors villages : grandes parcelles, présence de fermes, maisons en retrait du chemin. Les abords de villages se révèlent un milieu sensible. Toute nouvelle construction devra s'harmoniser au paysage avoisinant et préserver les percées visuelles sur les grands espaces ou sur le fleuve.

Hors villages

La zone verte occupe 94 % de la superficie totale de l'Île et les fermes occupent 90 % de cette superficie. C'est pour préserver le caractère agricole de l'Île d'Orléans que l'État québécois lui a attribué le statut d'arrondissement historique.

Ici, les fermes dominent le paysage. Au bout des chemins de traverse, les bâtiments se rangent parallèlement à la maison familiale.

Là, une bande forestière se dresse sur le mitan de l'Île, comme pour en confirmer le cadre champêtre.

Le désert et l'entre-côtes, vous connaissez ?

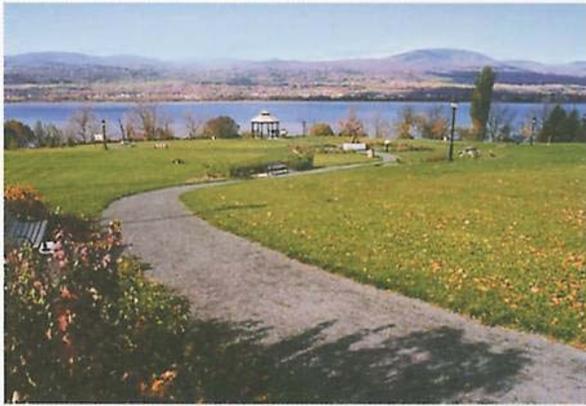
À l'Île d'Orléans, ces mots revêtent un sens bien particulier.

Le désert correspond aux trouées qui surgissent entre deux forêts.

L'entre-côtes désigne le palier intermédiaire « entre deux côtes » que l'on franchit avant d'atteindre le fleuve à Saint-Pierre.

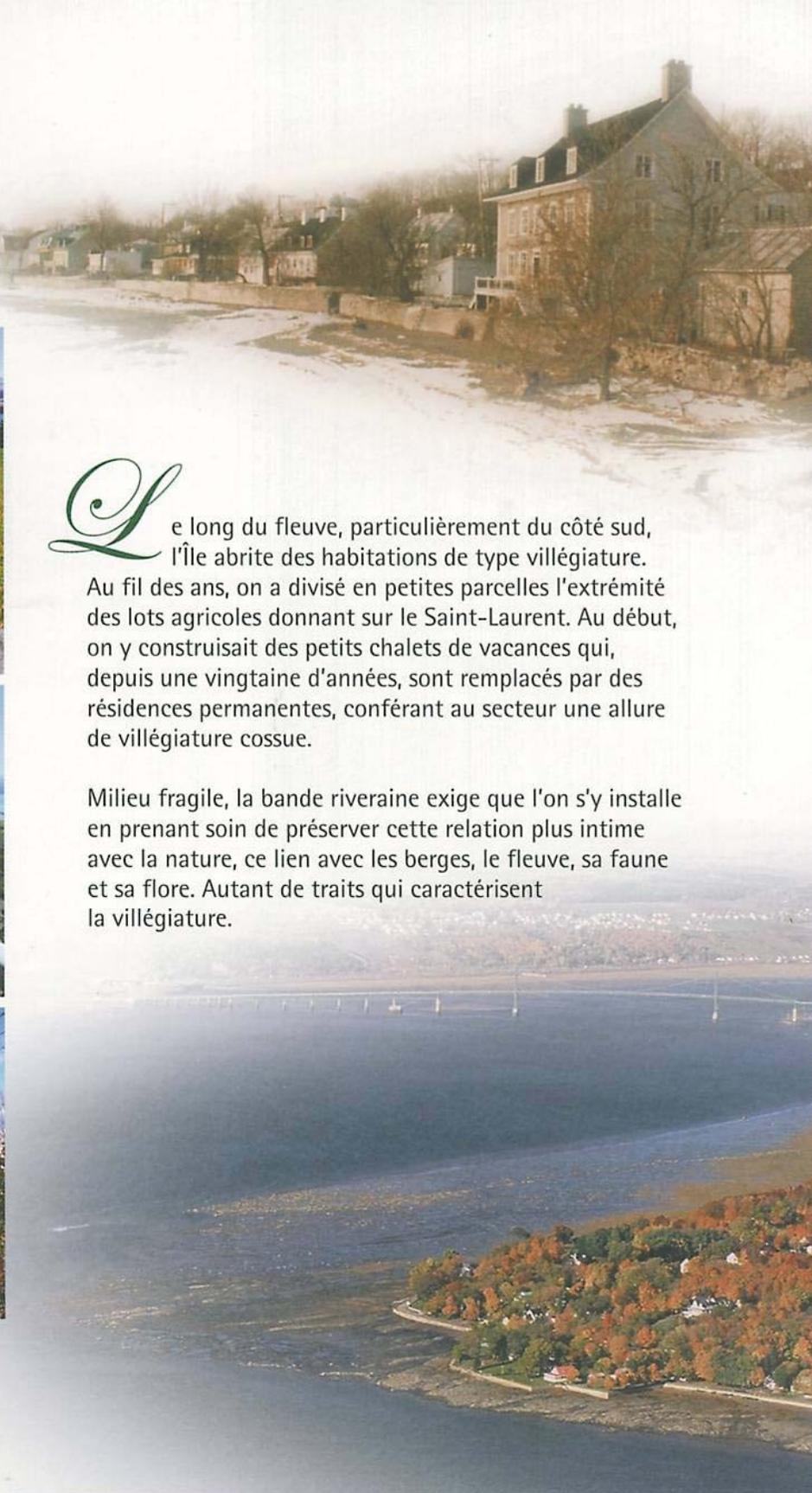


Bande riveraine



*L*e long du fleuve, particulièrement du côté sud, l'Île abrite des habitations de type villégiature. Au fil des ans, on a divisé en petites parcelles l'extrémité des lots agricoles donnant sur le Saint-Laurent. Au début, on y construisait des petits chalets de vacances qui, depuis une vingtaine d'années, sont remplacés par des résidences permanentes, conférant au secteur une allure de villégiature cossue.

Milieu fragile, la bande riveraine exige que l'on s'y installe en prenant soin de préserver cette relation plus intime avec la nature, ce lien avec les berges, le fleuve, sa faune et sa flore. Autant de traits qui caractérisent la villégiature.



À vol d'oiseau,

l'Île apparaît comme une grande étendue de terre qui alterne du vert au blanc, selon la saison, passant aux teintes fauves en automne.



En plan plus rapproché, cette vaste surface se divise en quatre secteurs distincts : les « cœurs de villages » protégés par une zone périphérique appelée « abords de villages », ces abords séparés les uns des autres par d'immenses terres agricoles appelées « hors villages » et enfin une sinueuse « bande riveraine », véritable frontière entre terre et eau.

fiches d'information mensuelles

- | | |
|----|---|
| 1 | Caractéristiques patrimoniales de l'Île |
| 2 | Parcours, lotissement, traces permanentes dans le paysage |
| 3 | Cœurs, abords et hors villages, bande riveraine |
| 4 | Parcelles et implantation |
| 5 | Architecture traditionnelle et contemporaine |
| 6 | Volumétrie et toitures |
| 7 | Ouvertures |
| 8 | Revêtements extérieurs |
| 9 | Ornementation |
| 10 | Bâtiments secondaires |
| 11 | Aménagement paysager |
| 12 | Affichage |

Qui suis-je ?

Chacune de ces photos illustre un des quatre secteurs de l'Île.
Pouvez-vous les identifier ?



1



5



2



6



3



7



4



8

- 8 Bande riveraine
- 7 Abord de village
- 6 Cœur de village
- 5 Bande riveraine
- 4 Abord de village
- 3 Hors village
- 2 Cœur de village
- 1 Hors village

Réponses

Ces huit photos numérotées illustrent deux fois l'un des quatre secteurs.

- | | | | |
|------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|
| Cœur de village | <input type="checkbox"/> | Cœur de village | <input type="checkbox"/> |
| Abord de village | <input type="checkbox"/> | Abord de village | <input type="checkbox"/> |
| Hors village | <input type="checkbox"/> | Hors village | <input type="checkbox"/> |
| Bande riveraine | <input type="checkbox"/> | Bande riveraine | <input type="checkbox"/> |

Production

Commission des biens culturels du Québec
<http://www.cbccq.gouv.qc.ca>

Ministère de la Culture et des Communications du Québec
dcn@mcc.gouv.qc.ca

MRC de l'Île-d'Orléans
rchouinard.mrcio@sympatico.ca

Rédaction
Graphisme
Iconographie

Marie Dufour
Louise Méthé
L'Île d'Orléans,
Michel Lessard et Pierre Lahoud,
Éditions de l'Homme, 1998